

Arb'O2 fédère les forces autour de la construction bois

RÉMI MILESI

Publié le 05/10/2018



Couac-munication

Lorsque le ministère de la Cohésion du territoire a communiqué la liste des lauréats de l'AMI Permis d'innover le 6 septembre 2018, Cyme Innovations apparaissait associé à l'institut technologique FCBA pour des recherches sur la durabilité biologique (antifongiques) des structures bois. Or Cyme Innovations est à l'origine du consortium Arbo, qui réunit alors 7 entreprises. Ce dernier a présenté le projet, bien plus large, dans le cadre de l'AMI : « Le bois comme solution novatrice pour la réversibilité programmatique immobilière ». Projet passé à la trappe de la communication du ministère, mais qui devrait se concrétiser à partir d'octobre avec l'EPA Bordeaux Eurantlatique.

En CHIFFRES

450 000 emplois dans la filière bois française direct et indirect. (1,7 % de l'emploi en France), soit 2 fois le secteur



Synagogue de Monaco (Simonin)

Des BET (SBLumer ou Edeis), des constructeurs (Techniwood), des industriels (Simonin et Socotec), des cabinets d'archi... Quand autant d'experts du bois décident de s'associer au profit de la construction – et de la filière – bois, cela donne Arb'O2, un groupe de réflexion et d'innovation entièrement dédié à ce matériau. Avec succès d'ailleurs, le consortium compte

Les cookies assurent le bon fonctionnement de nos sites et services. En utilisant ces derniers, vous acceptez l'utilisation des cookies **OK**

► [En savoir plus](#) X

+17 % de bois utilisé dans la réhabilitation

15,7 millions d'hectares de forêt, soit 28,6 % du territoire **premier pays** d'Europe pour les feuillus (64 % de pieds)

**SOYEZ LE PREMIER
À RÉAGIR**



comme solution novatrice pour la réversibilité programmatique immobilière."

Après Arbo, voici Arb'O2. Le consortium Arb'O2, fondé à l'initiative de la société Cyme Innovations en 2017, réunit désormais douze entreprises spécialisées dans la construction bois (1). Dont sept membres fondateurs que sont le cabinet de conseil Cyme Innovations, le cabinet d'architecture Deux & Demi, des BET comme SBLumer et Edeis, le constructeur Techniwood ou encore l'industriel Simonin et Socotec. Leur objectif : offrir une vision transversale sur toute la filière bois en fédérant les compétences. Pas une mince affaire... Mais aussi constituer un éventail d'expertise et de connaissances techniques. Raison pour laquelle le groupement a été lauréat de l'AMI Permis d'Innover avec son projet : « *Le bois comme solution novatrice pour la réversibilité programmatique immobilière.* »

« *La première force du consortium, sa première innovation, c'est le consortium lui-même, explique Mathieu Chapus, architecte de l'agence Deux & Demi, membre d'Arb'O2. Ce rassemblement des forces et des compétences permettant, dès l'amont d'un projet d'échanger sur les faisabilités techniques, constitue l'innovation première de notre proposition.* » Dans cette logique de fédérer les compétences, Arb'O2 est ouvert d'ailleurs à tous les partenariats dans l'idée de privilégier, au cas par cas selon les projets, les matériaux locaux, les expertises régionales, les circuits courts...



Le 104, à Paris (Simonin).

Une demande forte pour une évolution du règlement sécurité incendie

L'autre aspect du projet et non des moindres, touche à la législation. C'est d'ailleurs la question de la réversibilité programmatique. Le consortium propose une évolution du règlement sécurité incendie (RSI) qui, par certaines de ces dispositions, bride la construction bois, en ce qui

autorise le maître d'ouvrage à déroger à certaines règles opposables aux projets dès lors qu'il atteint des résultats équivalents de même exigence.

« Les caractéristiques de réaction et de résistance au feu sont contraignantes pour le bois, le désenfumage des parties communes, la non-propagation du feu par les façades, précise Laurence Colombani, présidente de Cyme Innovation, qui fût à l'initiative de la création du consortium. L'objectif est de réfléchir à la modification d'un cadre réglementaire particulièrement complexe en France. De faire bouger les lignes pour libérer le monde de la construction française, sans pour autant dégrader les conditions de sécurité et de qualité des constructions. »

Les expérimentations sur les essences de bois, par exemple, s'inscrivent dans cette démarche, avec des études sur des feuillus ou des résineux plus aptes à résister aux flammes que ceux traditionnellement utilisés aujourd'hui.

C'est d'ailleurs dans ce cadre de recherche sur les essences que Cyme Innovations a été associé, sur proposition des EPA en charge de l'AMI, au FCBA. La question de l'évitement du traitement chimique pour la durabilité du bois de construction est étudiée. Ne pas en mettre permettrait de combiner les exigences anti-incendie (résistances au feu via des traitements non toxiques, suppressions des émanations de combustion nuisibles aux habitants comme aux forces de secours) à celles liées à la demande croissante d'un bâtiment sain - difficile de valoriser le naturel du bois si celui-ci est imprégné de substances éventuellement nocives. La démarche se voulant globale, les questions d'équipement anti-feu sont tout autant abordées avec, par exemple, une préconisation pour une solution type brouillard d'eau

plutôt que sprinkler dans les parties communes des bâtiments.



Zone d'essai sur la durabilité naturelle du bois

L'aspect constructif est bien sûr pris en compte. Quel type de bois utiliser pour quel type de structure ? Pour quelle partie de la construction : RDC, étages... ? Chêne, pin, hêtre ou plus largement les nombreuses autres essences des forêts françaises ? Les acteurs du consortium s'accordent tous pour dire qu'il s'agit « *d'utiliser le bon matériau au bon endroit et pour un usage adapté et pertinent* ». Si l'idée est donc bien de valoriser le bois, d'innover afin de pouvoir en libérer le potentiel constructif et d'élargir son marché, c'est aussi – et c'est le troisième des aspects qui ont retenu l'attention du jury de l'AMI – la volonté « *de faire prendre de l'ampleur à une filière forêt-bois française, aujourd'hui sous développée* », souligne l'architecte.

(1) Les membres du consortium :

Cyme Innovations - cabinet de conseil expert bois.

Deux & Demi – Atelier d'Architecture.

Edeis - ingénierie, infrastructures complexes, construction et services techniques.

SBlumer - bureau d'étude spécialisé dans la construction bois.

(Panobloc).

Simonin - spécialiste de la construction bois.

Socotocec - maîtrise des risques.

Le consortium, qui réunissait (sous le nom d'Arbo) sept sociétés, accueille désormais cinq membres supplémentaires :

Foresty Club de France,
Groupe FP Bois,
Conseil & Stratégie Durables,
Base Innovation,
Initiatives Solidaires.



OFFRES D'EMPLOI

► Toutes les offres d'emploi

► **ARCHITECTES
CHEF DE
PROJET H/F
CANNES**

► **INGENIEUR
ETUDES DE
PRIX (H/F)
VILLENEUVE
LE ROI**

► **Responsable
d'exploitation
(H/F)
VILLENEUVE
LE ROI**

NOUS VOUS RECOMMANDONS



**Un label
Effinergie
patrimoine pour
2019**



**Polantis
développe la**

Les cookies assurent le bon fonctionnement de nos sites et services. En utilisant ces derniers, vous acceptez l'utilisation des cookies **OK**

► [En savoir plus](#) X

Une verrière contemporaine pour l'Hôtel-Dieu de Lyon

**bibliothèque
BIM de Kawneer**



**Explorer la
grande hauteur**

PLUS D'ARTICLES

